

224C2489
FR0000035818-OP036-A08

29 novembre 2024

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

ESKER
(Euronext Growth Paris)

Le 22 novembre 2024, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat visant les actions de la société ESKER, déposée par Morgan Stanley Europe SE et Société Générale¹, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Boréal Bidco² (cf. D&I 224C2406 du 22 novembre 2024).

La note d'information de la société Boréal Bidco (visa n°24-495 en date du 22 novembre 2024) et la note en réponse de la société ESKER (visa n°24-496 en date du 22 novembre 2024) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique d'achat sera ouverte du **2 décembre 2024** au **9 janvier 2025** inclus.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Seule Société Générale garantit la teneur et le caractère irrévocable des engagements pris par l'initiateur dans le cadre de l'offre.

² Société par actions simplifiée dont le capital est intégralement détenu à titre indirect par la société Bridgepoint Europe VII Investments (2) S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois détenue par des fonds gérés par une société de gestion affiliée de Bridgepoint Group Plc.